

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Madame MARCOVICI et Monsieur LAURANSON, Conseillers
En présence de Madame LORRIAUX, Rapporteure publique
Madame EDWIGE, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2507868 RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 06/10/2025 portant OQTF sans délai et IRTF de deux ans à un ressortissant égyptien

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CALAF SANDRINE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

03) DOSSIER N° 2507902 RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 27/05/2025 portant refus de séjour, OQTF et IRTF de trois mois à un ressortissant congolais

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BADJI-OUALI Chreifa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

04) DOSSIER N° 2507903 RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 09/08/2025 portant de séjour, OQTF sans délai et IRTF d'un an à un ressortissant algérien

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BADJI-OUALI Chreifa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 2507904	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du 15/09/2025 portant refus de séjour, OQTF avec délai et IRTF de six mois à un ressortissant brésilien	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAFON Mathilde (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
06)	DOSSIER N° 2508174	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assorti d'une IRTF d'un an pour un ressortissant Tunisien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître AYADI Rim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
07)	DOSSIER N° 2508175	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour étudiant assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 3 mois pour un ressortissant Sénégalais.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RUFFEL Christophe
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
08)	DOSSIER N° 2507974	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du 10/10/2025 portant OQTF sans délai et IRTF d'un an à un ressortissant chinois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BADJI-OUALI Chreifa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

